GERPLAN

Plan de gestion de l'espace rural et périurbain

DOCUMENT CADRE

MARS 2009

Algolsheim,Appenwihr,Artzenheim,Balgau,Baltzenheim,Biesheim,Dessenheim,Durrenentzen,Geiswasser,Heiteren,Hettenschlag,Kunheim,Logelheim,Nambsheim,Neuf-Brisach,Obersaasheim,Urschenheim,Vogelgrun,Volgelsheim,Wecklolsheim,Widensolen,Wolfgantzen

SIVOM
PAYS DE BRISACH
Brisàcher Land

16, rue de Neuf-Brisach - 68600 Volgelsheim - Tél : 03 89 72 56 49 - Fax : 03 89 72 95 30 - Site Internet : www.paysdebrisach.fr

Conseil Général
Haut-Rhin
L'Acteur de votre quotidien

Sommaire

Préambule 5

Première partie : Synthèse et enjeux issus de l'étude préalable 7

1. Paysage et cadre de vie 9
- 11. Bilan 9
- 12. Enjeux 11

2. Patrimoine naturel 13
- 21. Bilan 13
- 22. Enjeux 15

3. Développement économique et résidentiel 16
- 31. Bilan 17
- 32. Enjeux 19

Deuxième partie : Programme d'action 21

1. Liste des actions et calendrier prévisionnel de mise en œuvre 23

2. Fiches action 25

3. Principaux périmètres d'intervention prévus par commune 111

Abréviations 155

Documents annexes (disponibles au SIVOM) :
Le diagnostic paysager et environnemental
Le diagnostic agricole
Le plan d'action agricole
L'étude hydraulique
Mesures agri-environnementales territorialisées : cahier des charges 2008

GERPLAN DU PAYS DE BRISACH
Les communes du Pays de Brisach

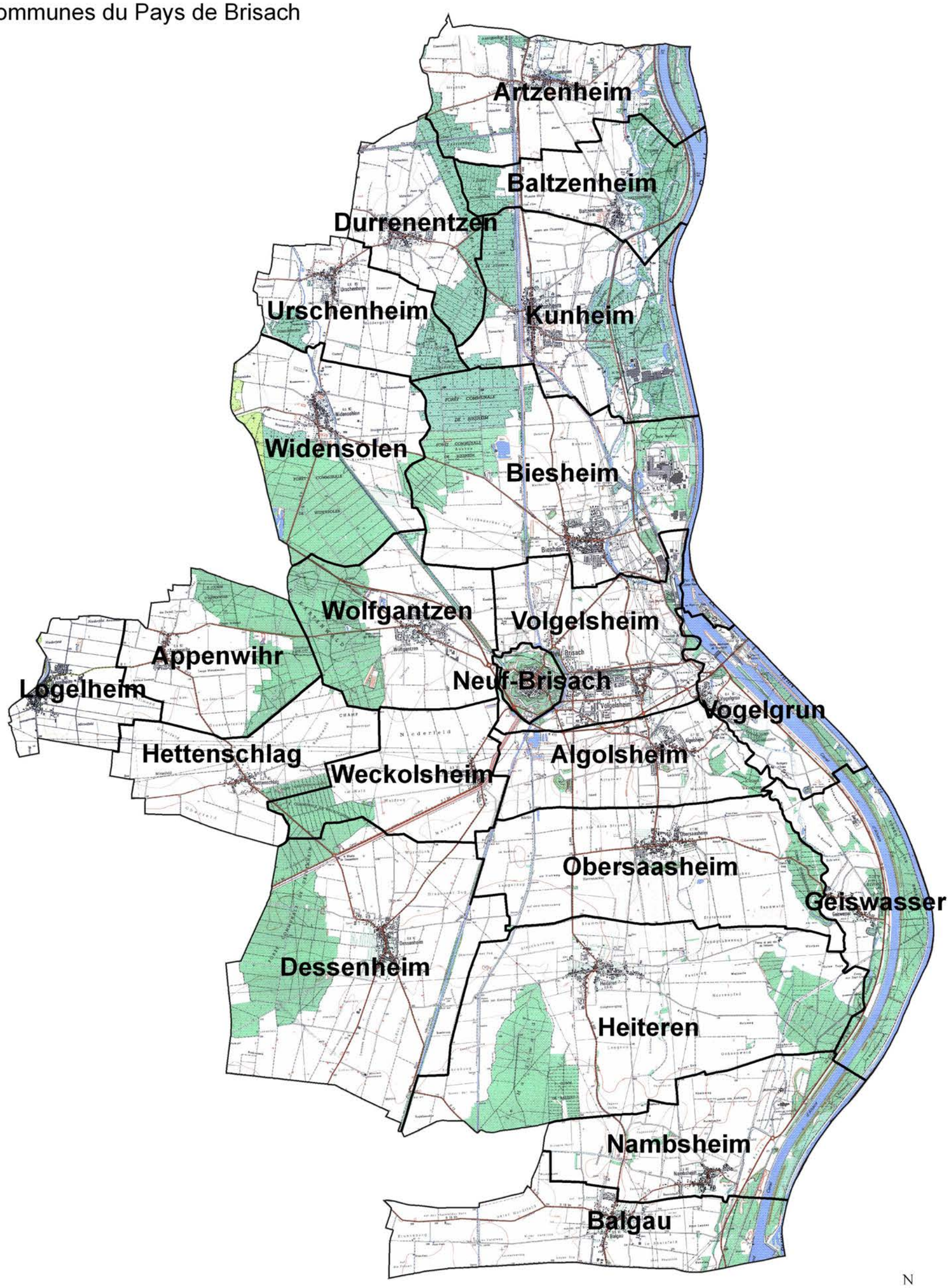

Valoren
L'ingénierie de l'aménagement et du développement durable des territoires
Valoren - 1, Place Garnier 55210 Lachaussée

Réalisation : Valoren, Février 2007
Source: Conseil Général du Haut-Rhin
Fond de carte : IGN, Scan 25

Préambule

Conformément aux dispositions requises par le Conseil Général du Haut-Rhin, le SIVOM du Pays de Brisach a décidé, en avril 2006, d'engager la réalisation d'un **GERPLAN**, plan de gestion de l'espace rural et périurbain.
Localisé au nord-est du département du Haut-Rhin, le SIVOM du Pays de Brisach est composé de 22 communes pour une population totale de 20 118 habitants (RGP 99).

SIVOM du Pays de Brisach ***22 communes, 20 118 habitants***			
ALGOLSHEIM	982 hab	KUNHEIM	1 569 hab
APPENWIHR	443 hab	LOGELHEIM	585 hab
ARTZENHEIM	618 hab	NAMBSHEIM	406 hab
BALGAU	708 hab	NEUF-BRISACH	2 197 hab
BALTZENHEIM	495 hab	OBERSAASHEIM	807 hab
BIESHEIM	2 315 hab	URSCHENHEIM	639 hab
DESSENHEIM	1 050 hab	VOGELGRUN	519 hab
DURRENENTZEN	689 hab	VOLGELSHEIM	2 382 hab
GEISWASSER	257 hab	WECKOLSHEIM	362 hab
HEITEREN	785 hab	WIDENSOLEN	1 051 hab
HETTENSCHLAG	287 hab	WOLFGANTZEN	972 hab

Source : INSEE, RGP 1999, population sans double compte

Situé dans les entités naturelles de la plaine d'Alsace et du ried, drainé notamment par le canal de Colmar et le canal du Rhône au Rhin, le territoire est bordé à l'est par le Rhin qui le sépare de l'Allemagne et s'ouvre, à l'ouest, vers l'agglomération colmarienne.
Espace rural au cadre de vie attractif, cette situation entre deux pôles d'emplois, en renforce encore l'attractivité résidentielle qui se traduit par un développement démographique important.
Le territoire est également une destination touristique, grâce notamment à la ville de Neuf-Brisach, un des fleurons du patrimoine touristique alsacien, candidate à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le Pays de Brisach est aujourd'hui confronté à plusieurs réalités contradictoires qui compromettent son développement futur, dont notamment :

- **Une forte attractivité démographique**
  L'évolution récente de la population depuis les 30 dernières années (+38% de 1975 à 1999, contre +14% à l'échelle haut-rhinoise) et qui s'est encore renforcée récemment (+12,9% de 1990 à 1999 contre +6,8% à l'échelle régionale) en est un indicateur.
  L'attractivité du Pays de Brisach repose en grande partie sur la qualité du cadre de vie, la présence d'emplois sur place (zones industrielles du Rhin notamment) ou à proximité (pôles d'emploi de Colmar, secteur de Freiburg-Breisgau en Allemagne…), mais aussi sur la disponibilité en espaces fonciers alors que d'autres secteurs, proches, sont en voie de saturation (piémont vosgien, agglomération colmarienne par exemple).

- **Un développement mal contrôlé des activités et du résidentiel**
  La gestion de l'espace, avec des enjeux en matière de préservation du patrimoine paysager et naturel, de préservation de la qualité des eaux, le maintien et l'optimisation de l'espace de travail des agriculteurs, la maîtrise du développement périurbain…constituent des enjeux majeurs pour les décideurs locaux dans un tel contexte démographique.
  Sur le territoire ont notamment été identifiées les principales problématiques suivantes :
  - Une forte urbanisation (lotissements…) et un habitat qui se développe et se densifie, remettant en cause les équilibres antérieurs
  - Une industrialisation qui marque les paysages, voire le milieu naturel : zones d'activités structurantes (de Biesheim-Kunheim-Baltzenheim-Volgelsheim et de Balgau-Nambsheim-Heiteren-Geiswasser…) ou plus modestes (zones d'activités communales), entreprises industrielles…
  - Des voies de communication en situation de saturation et à l'origine de désagréments et nuisances
    La RN415, axe majeur reliant notamment Colmar à l'Allemagne, draine la majeure partie des déplacements domicile-travail, dont l'intensité est considérable.

- **Une activité agricole en mutation**
  Activité clé en termes de gestion de l'espace naturel, l'agriculture se trouve aujourd'hui confrontée à des difficultés : diminution du nombre d'exploitation et concentration, intensification (avec des questions posées en termes de valorisation des paysages, de préservation des ressources naturelles…), décalages socio-économiques grandissants.
  En effet, les nuisances de cette activité sont de plus en plus dénoncées par les habitants et les liens avec les autres activités (tourisme, filières de transformation locales, commerces) sont faibles.
  L'agriculture doit « retrouver » sa place au sein de l'économie du territoire et répondre à la commande sociale globale liée :
  - Au contexte national et européen inscrit dans la PAC (écoconditionnalité…), le nouveau FEADER et la LOADDT (développement et aménagement durable)
  - A la commande locale, en terme de protection, de gestion et de valorisation des espaces, de qualité des produits, d'animation de l'espace rural…

C'est ainsi qu'il a été décidé d'articuler le GERPLAN du Pays de Brisach autour d'une vraie stratégie territorialisée de développement durable de l'agriculture.

Le développement harmonieux et durable de l'espace, le renforcement du lien social entre l'agriculture et les populations, le développement raisonné de l'activité résidentielle et économique et de l'attractivité des communes rurales, la gestion et la protection durable de l'environnement, des ressources naturelles et des paysages sont notamment attendus en objectif de résultat.

1, Place A. GARNIER - 55 210 LACHAUSSEE / Tèl. : (33) 03 29 89 34 66 / Fax. : (33) 03 29 89 56 19 / e-mail : valoren.g.peltre@wanadoo.fr / site web : www.valoren.fr

Première partie

Synthèse et enjeux issus de l'étude préalable

1. Paysages et cadre de vie

11. Bilan

FORCES du territoire	FAIBLESSES du territoire
Unités paysagères et structuration générale du paysage	
Trois unités paysagères distinctes : bords du Rhin, ried centre-Alsace et Hardt	
Un paysage de plaine structuré par des lignes de force et des éléments ponctuels à fort impact visuel, soumis à des variations annuelles de ses composantes	
Principales composantes du paysage	
L'eau, un élément d'animation	Des paysages agricoles à l'aspect uniformisé par le maïs
	Des éléments plus ponctuels d'animation devenus rares : arbres isolés, haies, alignements d'arbres…
Une forêt composée de grands massifs forestiers à dominante feuillue qui contribuent largement aux qualités biologiques et paysagères du territoire	
Les linéaires boisés, arbres isolés : des éléments paysagers à forte valeur paysagère et patrimoniale	
Les friches arbustives : des milieux riches mais qui menacent d'évoluer rapidement en espace forestier	
	Des vergers intensifs, à l'intérêt paysager faible
Des structures villageoises où se mêlent des traces d'un urbanisme ancien et récent et des activités développées récemment	
Des espaces périvillageois qui constituent des espaces de respiration et de récréation au rôle paysager majeur	
Des secteurs paysagers remarquables : l'Ile du Rhin, les secteurs surélevés offrant des perspectives, les façades urbaines préservées	Un secteur paysager à l'aspect fortement anthropisé : L'unité industrielle et urbaine du secteur de Neuf-Brisach-Volgelsheim-Vogelgrun et Algolsheim

FORCES du territoire	FAIBLESSES du territoire
Les mesures en faveur du paysage	
La politique paysagère du Département du Haut-Rhin	
Les mesures de protection réglementaires : 3 sites inscrits, une commune reconnue « ensemble urbain remarquable » ; le schéma départemental des carrières	
Évolutions paysagères passées	
Une implantation de l'homme dans le territoire dont les origines sont géographiques et stratégiques	
Une évolution des paysages en forte corrélation avec l'évolution des activités économiques et les travaux de régularisation et de canalisation du Rhin	
Faiblesses paysagères et tendances évolutives négatives	
	Une tendance à la banalisation des paysages liée à une uniformisation de l'occupation du sol et à la disparition des éléments d'animation
	Des ripisylves dont l'entretien pose problème notamment en terrains privés
	Des points noirs paysagers qui apparaissent : bâtiments isolés…
	Des choix de gestion forestière qui peuvent poser problème
	Des villages qui s'étendent de manière discontinue ; des contrastes forts entre constructions anciennes et récentes qui banalisent l'aspect des communes
	Des ceintures vertes qui disparaissent et une proximité entre espace bâti et parcelles agricoles qui s'amplifie
	Des villages qui ont tendance à se rejoindre
	Des aménagements végétaux qui accentuent encore la perte d'identité des communes
	Un aspect souvent médiocre des zones industrielles et commerciales

GERPLAN DU PAYS DE BRISACH
Enjeux paysagers et cadre de vie

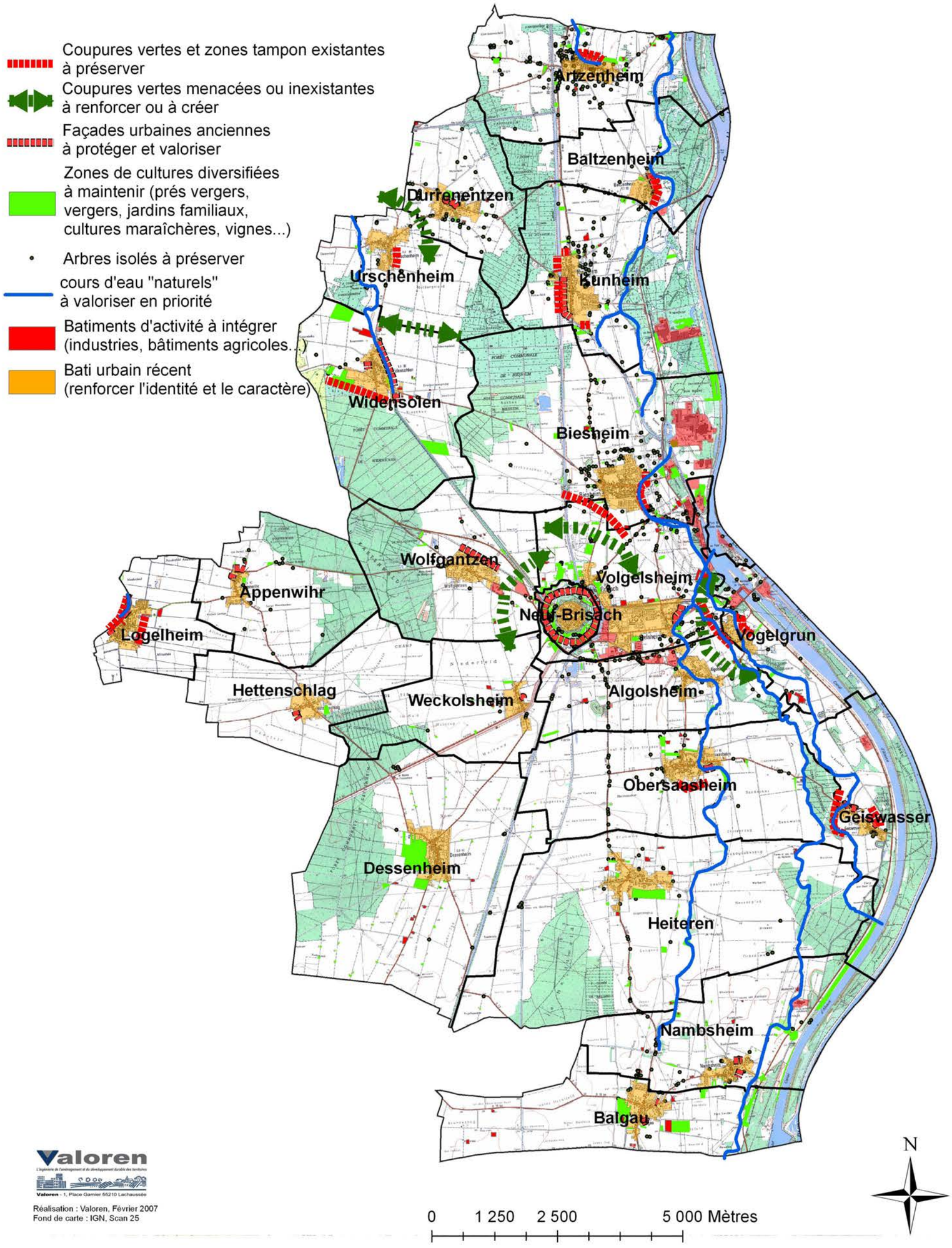

Valoren
L'ingénierie de l'aménagement et du développement durable des territoires
Valoren - 1, Place Garnier 55210 Lachaussée

Réalisation : Valoren, Février 2007
Fond de carte : IGN, Scan 25

12. Enjeux

RENFORCER LE CARACTERE RURAL DU TERRITOIRE ET AFFIRMER L'IDENTITE DES VILLAGES EN REDUISANT LES NUISANCES IDENTIFIEES

Traditionnellement, l'implantation et le style de construction des maisons sont des données directement liées à l'environnement (adaptation au relief, protection contre les vents froids, recherche du soleil, extensions progressives) et aux activités pratiquées (agriculture, industrie, commerce…).
Mais ce constat, s'il est vrai pour les anciennes constructions, l'est de moins en moins aujourd'hui.
Il s'agirait notamment de :

- Favoriser le maintien de fronts villageois groupés, de qualité
- Prévoir et limiter l'implantation de l'habitat isolé
- Veiller au respect de contraintes architecturales minimales (volumes, pente des toits, tours, pigeonniers, hauteur des remblais pour les maisons en « taupinière »…)
- Prévoir des espaces périphériques de récréation, de promenade…
- Affirmer les entrées de ville
- Réduire le contraste entre quartiers récents et centre ancien (Urschenheim…) par des traitements paysagers adaptés
- Favoriser le maintien et/ou la restauration des coupures vertes entre les villages pour éviter l'effet « agglomération » (petits boisements, bosquets, haies, ripisylves associées aux canaux et cours d'eau…), en particulier dans les secteurs aujourd'hui les plus menacés par l'effet de conurbation : secteur de Neuf-Brisach-Volgelsheim-Biesheim-Algolsheim-Wolfgantzen ; secteur de Urschenheim-Durrenentzen.

Ces préconisations pourraient être prises en compte dans les documents d'urbanisme des communes, voire dans un futur projet de PLU territorial.

METTRE EN VALEUR ET RESTAURER LES VERGERS TRADITIONNELS

Ils font partie de l'identité régionale et ont un rôle à la fois patrimonial, environnemental et paysager.
Leur mise en valeur et restauration pourra s'appuyer sur les associations qui participent à leur gestion, entretien et développement par un soutien à leurs activités et projets : associations d'arboriculteurs, associations environnementales (HSN, JPN…).

VALORISER L'ARBRE

- Veiller à maintenir l'arbre dans le paysage : arbres isolés, alignements d'arbres le long des voies, haies, bosquets…
  Une attention particulière sera à apporter aux arbres isolés, menacés en tout premier lieu et dont l'impact paysager est particulièrement important
- Encourager à la replantation par des actions de sensibilisation à destination des habitants, agriculteurs…à mener en particulier dans les secteurs les plus affectés par la disparition de l'arbre et de la végétation arborée (Sud du territoire)
- Favoriser le retour d'un juste équilibre entre espaces ouverts et espaces forestiers
  Les massifs forestiers constituent un important potentiel pour l'avenir dont dispose le territoire, et dont toute « consommation » irréversible, notamment pour l'urbanisation, doit être dûment réfléchie.

PRESERVER LES ESPACES DE CULTURES DIVERSIFIEES ET LES ESPACES OUVERTS MENACES DE FERMETURE

Les zones de culture diversifiées (prés vergers, vignes, cultures maraîchères, cultures céréalières, jardins périurbains…) permettent d'animer le paysage, dans un contexte dominé par les étendues de maïs et doivent, à ce titre, être maintenues.
Une attention particulière est à porter aux espaces menacés de fermeture (friches, clairières…).

VALORISER LES COURS D'EAU DANS LEUR FONCTION D'ANIMATION DES PAYSAGES

Les canaux et cours d'eau, et notamment ceux qui ont conservé un aspect naturel (Giessen, Tierlachgraben, Muhlbach, Ischert…), constituent un élément fort du patrimoine paysager du Pays de Brisach.
Ils jouent un rôle essentiel de structuration et d'animation du paysage, tant en zone rurale qu'en zone urbaine.
Il est important de maintenir voire restaurer cette fonction que certains aménagements de cours d'eau et l'agriculture intensive ont contribué à faire régresser : gestion « douce » des berges, maintien d'une végétation boisée…

- Soutenir les projets des syndicats de gestion des cours d'eau (ex : replantation des rives du Giessen par le syndicat du Giessen) et des autres organismes compétents (DDAF, VNF…)
- Encourager les particuliers à l'aménagement des cours d'eau sur les tronçons situés en terrain privé

DIMINUER L'IMPACT DES POINTS NOIRS PAYSAGERS

- Bâtiments d'activité et maisons isolées
- Pylônes et lignes électriques
- Boisements en timbre poste
- Entrées de village banalisées
- Sites de décharge et de dépôts
- …

PRESERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE QUI CONTRIBUE A L'IDENTITE DU TERRITOIRE

Sa mise en valeur est attendue pour renforcer l'identité du territoire et participer à l'animation paysagère des espaces à la fois ruraux et périurbains.

- Préservation et mise en valeur des façades urbaines anciennes (façades patrimoniales et autres façades préservées de l'urbanisation récente)
- Mise en valeur du petit patrimoine urbain (calvaires, bornes, anciens moulins, monuments divers…), qui a acquis une grande valeur paysagère et patrimoniale

2. Patrimoine naturel

21. Bilan

FORCES du territoire	FAIBLESSES du territoire
Patrimoine naturel	
Une faune des milieux rhénans encore foisonnante malgré les nombreux aménagements ; une flore de qualité au niveau des anciens bras morts	Des travaux de rectification et de canalisation qui ont modifié les caractéristiques écologiques du secteur
Toute action susceptible de modifier la qualité ou le cycle de l'eau peut avoir des conséquences (positives ou négatives) sur la biodiversité	
Les milieux alluviaux rhénans : une diversité unique en Europe	
Des forêts rhénanes aujourd'hui protégées et mieux gérées	
Des cours d'eau qui ont conservé un aspect naturel à l'intérêt écologique fort : Muhlbach, Tierlachgraben, Giessen	
Des gravières à haut intérêt écologique	
De nombreuses zones humides aux rôles multiples, alimentées par le réseau hydrographique et la nappe affleurante	
Des forêts sèches et leurs clairières steppiques à l'intérêt biologique reconnu	Des espaces agricoles à l'intérêt biologique limité
Sites naturels remarquables	
Des sites naturels d'intérêt européen, national et local	
Faune et la flore d'intérêt patrimonial	
Une importante population d'espèces animales et végétales d'intérêt patrimonial	
Corridors biologiques	
Des massifs forestiers qui sont autant de noyaux centraux dans le réseau écologique local (ou trame verte)	Une nécessité de reconstituer des connexions écologiques fortes

FORCES du territoire	FAIBLESSES du territoire
Mesures de gestion, de protection et d'inventaire du patrimoine naturel et biologique	
Une dynamique de protection et de gestion forte des espaces liés au Rhin	
De nombreux outils en faveur de la protection de la ressource en eau	
Peu d'obligations réglementaires pour la protection du milieu naturel	
D'importants secteurs Natura 2000 concernant la bande rhénane et la Hardt	
Des politiques d'acquisition et de gestion des milieux naturels mises en œuvre par le Conseil Général, s'appuyant notamment sur le Conservatoire des Sites Alsaciens pour la gestion	
Sensibilités, menaces et tendances évolutives négatives d'ordre naturel et biologique	
	Un territoire entièrement soumis à un risque sismique (faible)
	Dix communes soumises à un risque inondation dont seulement deux sont couvertes par un plan de prévention des risques
	Des glissements de terrain identifiés à Neuf-Brisach
De nouveaux modes de gestion plus respectueux des forêts soumises	Des nouveaux modes de gestion forestière qui ne concernent pas les forêts privées
	Des moyens financiers en baisse constante pour assurer les fonctions de la forêt (protection, loisirs…)
	Une diminution de la biodiversité
	Des nuisances causées par la proximité entre espace bâti et parcelles agricoles
	Des milieux humides remarquables menacés

GERPLAN DU PAYS DE BRISACH
Enjeux écologiques et paysagers

Réseau écologique à conforter

- Noyaux centraux à préserver
- Connexions écologiques à restaurer
- Elements du réseau écologique local (haies, bandes écologiques, alignements d'arbres, friches...) à préserver

Habitats aquatiques à protéger et/ou restaurer

- Habitat aquatique et ripisylve
- Zones humides (remarquables et autres)
- Ripisylves absentes ou dégradées

Stations à enjeux faunistiques à protéger

- Sonneur à ventre jaune / Triton crêté
- Bondrée apivore (zone pot. de nidif.)
- Busard des roseaux / Blongios nain
- Busard des roseaux
- Milan noir (zone pot. de nidif.)
- Huppe_fascié
- Cuivré des marais
- Castor d'Europe
- Espèces de la ZPS Hardt Agricole (Oedicnème Criard, Pie grièche écorcheur, Busard cendré, Pipit rousseline...)

Sites à enjeux floristiques à protéger

- Sites HSN (sites naturels, vergers conservatoires...)
- Sites CSA/JPN
- Secteurs à orchidées

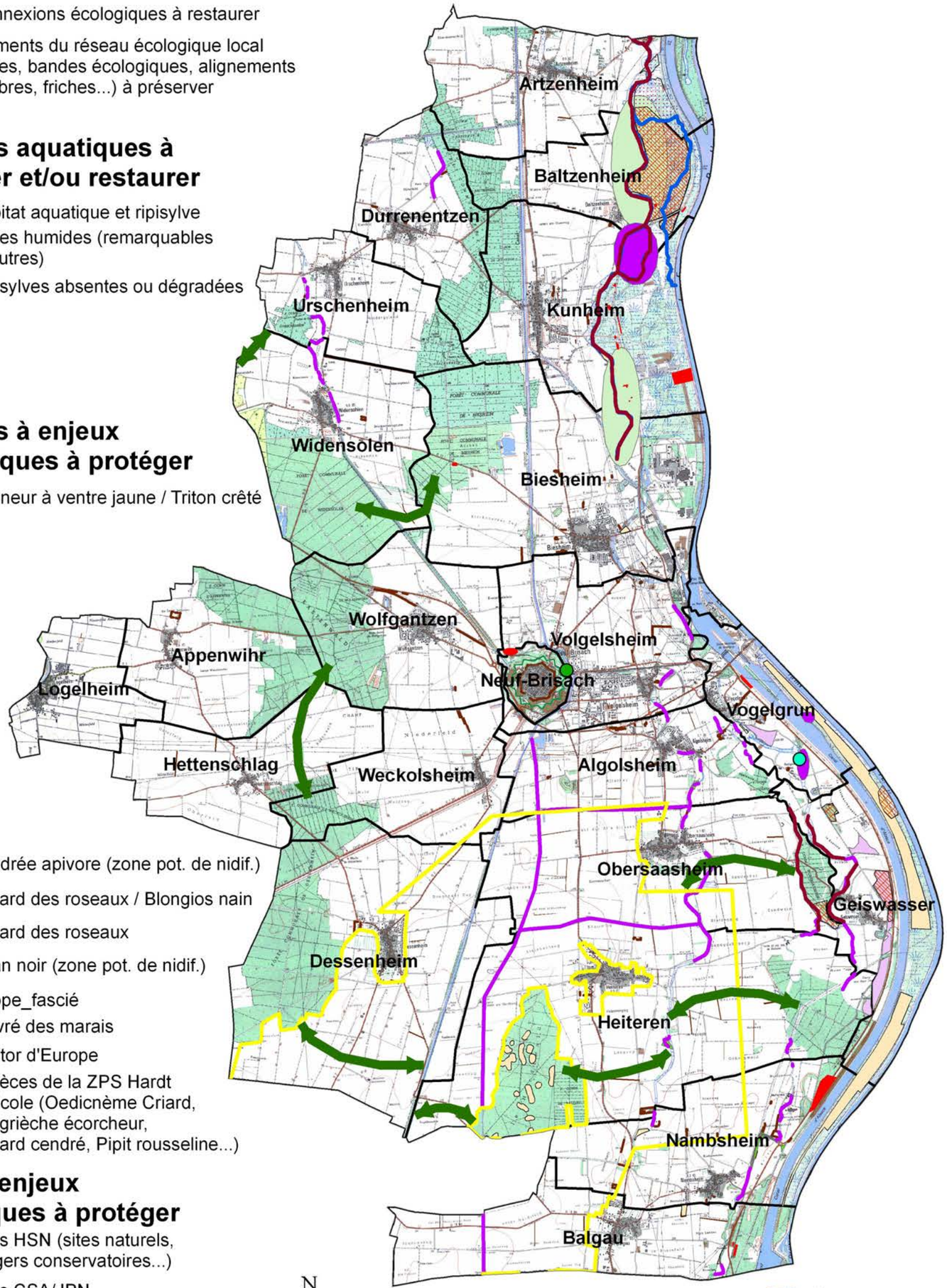

N

0 1 250 2 500 5 000 Mètres

Valoren
L'ingénierie de l'aménagement et du développement durable des territoires
Valoren - 1, Place Garnier 55210 Lachaussée

Réalisation : Valoren, Février 2007
Source : Conseil Général du Haut-Rhin, HSN, JPN, CSA, ONF, DIREN, relevés Valoren
Fond de carte : IGN, Scan 25

22. Enjeux

CONFORTER LE RESEAU ECOLOGIQUE LOCAL (OU TRAME VERTE)

- Préserver voire renforcer tout élément constitutif du réseau écologique local : haies, bandes faunistiques, friches, alignements d'arbres…
- Préserver les noyaux centraux (massifs forestiers notamment)
- Etablir des connexions nécessaires à une bonne circulation de la faune entre les principaux noyaux centraux en utilisant et complétant, dans la mesure du possible, les éléments existants (haies…)
- Préserver les corridors existants (ripisylves, bordures de chemins, de canaux et de routes boisées…) et restaurer les portions dégradées afin d'assurer une continuité

RENFORCER OU POURSUIVRE LA PROTECTION DES HABITATS ET SECTEURS A HAUT INTERET NATUREL ET EN PRIORITE CEUX QUI SONT ACTUELLEMENT MENACES

- Prairies à Orchidées. Une action en faveur des prairies menacées par la fermeture ou par les activités de chasse serait à engager en priorité
- Espaces naturels gérés et entretenus par les associations de protection de la nature (HSN, JPN…) ou d'autres acteurs (CSA, ONF…) : milieux naturels, prairies sèches…
- Vergers conservatoires et pédagogiques
- Zones humides remarquables et autres zones humides
- Ripisylves, en intervenant prioritairement sur les portions dégradées ou dénuées de toute végétation rivulaire

PROTEGER LES SECTEURS A ENJEUX FAUNISTIQUES

Il s'agit, en priorité, de protéger les secteurs de nidification, de présence ou d'habitat des espèces inscrites dans la Directive Oiseaux et prises en compte dans le cadre de Natura 2000 :

- Sonneur à ventre jaune
- Bondrée apivore
- Busard des roseaux
- Blongios nain
- Milan noir
- Cuivré des marais
- Castor d'Europe
- Ainsi que la Huppe fasciée, dont les derniers couples présents en plaine ont été relevés dans les remparts de Neuf-Brisach par l'association HSN

FAVORISER LES MESURES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE EN VEILLANT PRIORITAIREMENT A ENRAYER LA PROLIFERATION OU LE DECLIN DE CERTAINES POPULATIONS ANIMALES ET VEGETALES

- Encourager à la plantation d'essences adaptées au développement de la faune locale (plantes mellifères…)
    - Valorisation florale des jachères
    - Incitations florales auprès des particuliers, des collectivités…
- Soutenir les projets de diversification des productions végétales des agriculteurs
- Raisonner toute consommation de l'espace foncier (à des fins d'urbanisation, de développement économique, de développement des réseaux et infrastructures…) et soutenir les aménagements voire compensations paysagères (replantations, création de ceintures vertes autour des zones urbanisées…) dans les nouveaux projets d'aménagement
- Favoriser la reconstitution de la trame verte locale à partir des initiatives existantes (de la Région, du Conseil Général…) en lien avec les différents acteurs (agriculteurs, urbanistes, forestiers, habitants, gestionnaires de l'eau, élus administrations, associations, SAFER,...)
- Faire de la chasse un véritable outil de régulation des populations
- Maintenir les zones de polyculture, favorables à la biodiversité
- Soutenir la renaturalisation des gravières (Schéma local de gestion et de réhabilitation des gravières…)

INTERVENIR EN FAVEUR DE LA RESSOURCE EN EAU

- Favoriser un fonctionnement optimal des cours d'eau et canaux
    - Soutenir les projets des syndicats de gestion des cours d'eau et des autres organismes compétents (DDAF, VNF…)
    - Encourager les particuliers à l'aménagement des cours d'eau sur les tronçons situées en terrain privé
- Poursuivre les dynamiques en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau potable (assainissement…)
- Soutenir les activités « propres » et les projets permettant de diminuer les risques de pollution de la nappe d'Alsace

SENSIBILISER LE PUBLIC A LA PRESERVATION ET A LA GESTION DES ESPACES NATURELS

- Encourager la généralisation des bonnes pratiques auprès des habitants, entreprises, collectivités, agriculteurs…
- Soutenir des initiatives exemplaires en faveur de la gestion des espaces naturels (chantiers-témoin, kits pédagogiques, formations…)
- Soutenir la dynamique associative en faveur du milieu naturel
- Associer les agriculteurs, habitants, associations, collectivités aux actions en faveur de la protection du milieu naturel (conventions d'entretien…)

INSCRIRE LES ACTIONS EN FAVEUR DU MILIEU NATUREL DANS LA DUREE

- Favoriser l'inscription des actions dans des démarches de développement locales
- Favoriser la prise en compte et/ou l'inscription des actions dans les documents d'urbanisme et de planification
- Impliquer les représentant des acteurs, élus et institutions : une démarche concertée et participative au profit d'une inscription des actions dans la durée
- Favoriser l'inscription des actions dans les démarches et les politiques européennes, nationales, régionales et départementales pour obtenir une synergie entre les outils d'intervention et faciliter la mise en œuvre des actions et leur pérennité
- Etudier l'opportunité de mise en place de nouvelles mesures réglementaires (arrêtés de protection du biotope, arrêtés préfectoral de protection de la flore, réserves…)

3. Développement résidentiel et économique

31. Bilan

FORCES du territoire	FAIBLESSES du territoire
Démographie	
Une démographie en forte augmentation depuis les années 60, avec un regain d'attractivité ces dernières années qui nécessite un accompagnement par les collectivités	
Une redistribution en cours de la population à l'intérieur du territoire, sous l'effet du phénomène de périurbanisation	
Organisation du territoire	
Un territoire principalement organisé autour du pôle urbain de Neuf-Brisach-Volgelsheim-Biesheim-Algolsheim-Vogelgrun-Wolfgantzen	
Une attraction forte de Colmar et plus mesurée des villes de Marckolsheim et Fessenheim	
Aménagement du territoire et intercommunalité	
Des objectifs affirmés en faveur du développement touristique, de l'environnement et des paysages dans la charte du Pays de Brisach	
Le Grand Pays de Colmar, un cadre de référence pour l'aménagement et le développement du territoire, dans lequel le territoire doit défendre sa place	
Des documents d'urbanisme présents dans chaque commune. Des outils essentiels pour la maîtrise de l'étalement urbain	Des choix qui vont accentuer les phénomènes de « fusion » des communes ; des espaces naturels et ceintures vertes pas toujours préservés
Des remembrements récents beaucoup plus soucieux des aspects paysagers et environnementaux	
Développement résidentiel et pression foncière	
Une forte proportion de logements en propriété, caractéristique de la ruralité du territoire	
	Un marché immobilier qui paraît de plus en plus tendu, une demande toujours très forte à laquelle le territoire répond par un développement important des lotissements qui peuvent poser des problèmes…
Moyens et infrastructures de communication	
Des perspectives intéressantes liées à des projets d'interconnexion de la ligne de chemin de fer aux zones et d'activités et voies principales	La RN415, un axe surchargé aux heures de pointe. Le CD52 : Un axe fortement fréquenté qui permet un accès (trop) facile aux milieux naturels traversés
Des trafics industriels par le Grand Canal qui augmentent encore l'attractivité économique du territoire	Des liaisons régulières peu performantes et faiblement utilisées
Un réseau de pistes cyclables qui traverse le territoire et des chemins ruraux utilisés par les autochtones pour circuler d'une commune à l'autre	Des aménagements récents des pistes cyclables (merlons) qui posent problème

FORCES du territoire	FAIBLESSES du territoire
Activités économiques	
Deux zones industrielles structurantes qui représentent un atout pour le développement économique du territoire	La zone BNHG : Une zone à aménager en tenant compte de la qualité des espaces naturels environnants
Des activités artisanales diverses et bien réparties sur l'ensemble du territoire, dans des zones dédiées ou de manière isolée	Un commerce de proximité qui a tendance à stagner
Une agriculture en mutation, fortement orientée vers la monoculture du maïs	
	Des liens sociaux entre habitants et agriculteurs qui tendent à se dégrader
	Un défaut identifié de communication, synergies et échanges entre les agriculteurs
	Conflits d'usage, pression foncière, une proximité grandissante entre espace agricole et espace urbanisé : des nuisances pour l'activité agricole
	Un éclatement parcellaire qui handicape la production agricole et augmente les nuisances
	Une agriculture faiblement investie dans la diversification
Des outils et dynamiques dont l'agriculture du territoire peut tirer parti : usine de biocarburants à Beinheim, Coopérative parmentière à Reiningue, débouchés du soja bio en Allemagne…	Une agriculture soumise à de nombreuses incertitudes sur son avenir : PAC, renforcement des normes, de la réglementation sur l'eau…
Une nécessité pour les agriculteurs de soutenir une gestion et utilisation optimale des ressources naturelles (Eau, sols) en favorisant la biodiversité	
	Une activité sylvicole affectée par les conséquences de la tempête de 1999
Des installations hydroélectriques qui ont contribué au développement économique du territoire mais aussi à la modification des milieux naturels rhénans	
De nombreuses gravières dont l'exploitation est terminée, en cours ou projetée qui posent la question de leur reconversion en prenant en compte leur intérêt environnemental important	Des risques technologiques peu connus de la population, ce qui pose la question de l'efficacité des mesures de sécurité en cas d'accident
	Quatre communes soumises au risque nucléaire
	Une commune concernée par le risque industriel : Biesheim
	17 communes concernées par le risque transport de matières dangereuses

FORCES du territoire	FAIBLESSES du territoire
Activités de loisirs et tourisme	
Une offre intéressante en réceptifs touristiques, concentrée au Nord de Neuf-Brisach et complétée par de nombreux équipements communaux	
La chasse, une activité nécessaire	La chasse, une activité à organiser davantage, au profit du développement touristique et d'une meilleure gestion des populations
La pêche en étangs, une activité très dynamique	La pêche, une activité qui peut avoir des incidences sur les habitats naturels et la faune environnants
Un patrimoine historique, artistique, architectural et archéologique à forte valeur identitaire et paysagère, en partie valorisé dans le cadre d'une initiative franco-allemande	Des capacités d'accueil et de restauration faibles qui nuisent à l'attractivité touristique
Hydraulique (source : Conseil Général)	
	Une gestion contestée du barrage agricole de Brisach (inondations…)
	Des questions posées sur le risque de remontée de nappe lié à mise en eau des retenues créées sur le Rhin pour l'écrêtement des crues
	Un débit faible du Vieux Rhin qui nuit à sa qualité biologique
Des projets de remise en eau du canal de Neuf-Brisach à destination du tourisme fluvial	
Un intérêt biologique et paysager important du canal du Rhône au Rhin et un usage loisir qui peut être développé	
Un projet de transfert de la gestion du canal de la Hardt par l'Etat aux collectivités qui pourrait donner lieu à une redéfinition de son utilisation	
Réseaux	
Une organisation de la distribution de l'eau assurée par 5 syndicats et une commune indépendante, qui ne pose pas de problèmes particuliers	
Un réseau d'assainissement en cours de modernisation et de concentration	
Un réseau électrique majoritairement géré par une régie locale, dont l'enterrement des lignes est prévu à moyen terme	
Les déchets : une mission centrale du SIVOM du Pays de Brisach	

GERPLAN DU PAYS DE BRISACH

Enjeux développement résidentiel/économique, paysagers et écologiques

Bâti urbain ancien (1880)

Bâti et réceptifs touristiques à aménager selon des principes de qualité

- Bâti urbain récent
- Lotissements futurs
- Principaux réceptifs touristiques

Patrimoine remarquable à valoriser

- Petit patrimoine rural (patrimoine lié à l'eau, bornes, calvaires...)
- Arbres remarquables

Réseau d'itinéraires de découverte à compléter

- Pistes et itinéraires cyclables
- Voie verte (VTT)
- Sentiers de découverte du milieu naturel

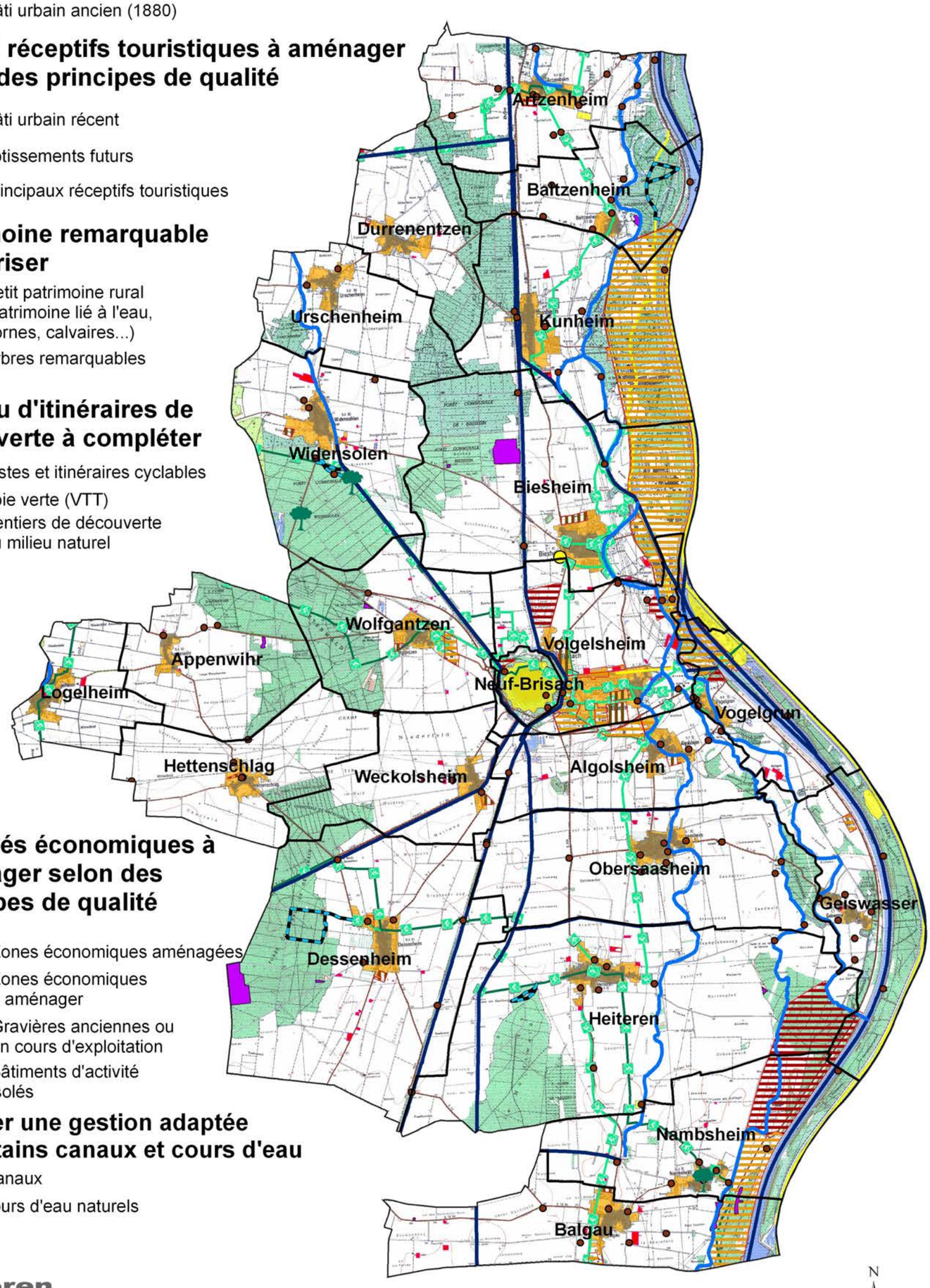

Activités économiques à aménager selon des principes de qualité

- Zones économiques aménagées
- Zones économiques à aménager
- Gravières anciennes ou en cours d'exploitation
- Bâtiments d'activité isolés

Assurer une gestion adaptée de certains canaux et cours d'eau

- Canaux
- cours d'eau naturels

Valoren

L'ingénierie de l'aménagement et du développement durable des territoires

Valoren - 1, Place Garnier 55210 Lachaussée

Réalisation : Valoren, Juin 2008

Fond de carte : IGN, Scan 25

0 1 250 2 500 5 000 Mètres

N

32. Enjeux

MAITRISER DAVANTAGE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE FONCIER, EN TIRANT PARTI DES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE PLANIFICATION (ASPECT QUANTITATIF)

- Prévoir les zones d'urbanisation future en bordure immédiate des zones déjà bâties
- Dimensionner les zones d'extension en fonction de la capacité d'accueil de l'ensemble des équipements publics et des réseaux
- Anticiper et prévoir les urbanisations futures (phasage des travaux, emplacements réservés pour l'accès à des zones d'urbanisation future…)
- Soumettre à une modification du PLU l'ouverture à l'urbanisation future des espaces destinés à être urbanisés à long terme
- Définir les principes de l'évolution de chacun des secteurs à urbanisation future (dans le cadre du PADD du PLU) afin de permettre une urbanisation rationnelle, qui s'inscrive dans un développement cohérent de l'ensemble de la commune.
- Inscrire les principes de voirie dans des schémas visant à assurer quand cela est possible, un bouclage des quartiers.
- Raisonner et limiter les extensions des villages en veillant à assurer au mieux l'intégration des nouveaux habitants et la valorisation du cadre de vie
    - Remplissage des parcelles non bâties à l'intérieur du tissu urbain existant
    - Utilisation des anciennes constructions pour de nouveaux aménagements (anciennes granges…) collectifs ou non
    - Utilisation au maximum des zones déjà urbanisées et desservies par les réseaux (Ua, Ub…)

MAITRISER DAVANTAGE L'UTILISATION DE L'ESPACE FONCIER, EN TIRANT PARTI DES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE PLANIFICATION (ASPECT QUALITATIF)

- Assurer une cohérence d'ensemble des constructions : implantation par rapport aux voies, aux limites séparatives, pente des toits, couleur des façades…
  Afin de limiter les constructions sur "taupinière" (où la cave est construite au niveau du terrain naturel et les abords remblayés par des apports de terres), le règlement du PLU peut fixer la hauteur maximale des remblais éventuels
- Conserver des limites nettes aux villages (traitement des entrées…)
- Mettre en valeur les constructions qui le nécessitent (bâtiments agricoles et autres bâtiments d'activité…) par une valorisation paysagère, l'aménagement des abords…
- Lancer un programme de reconversion des anciennes gravières

PRETER UNE ATTENTION PARTICULIERE AUX PROJETS D'ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES POUVANT IMPACTER LES ZONES NATURA 2000

- Reconstruction de la ligne 60 KV Marckolsheim-Vogelgrun
- Création d'une voie de chemin de fer entre Volgelsheim et Nambsheim (en ZPS) : échéance 5 ans, Maître d'ouvrage CCI Colmar / Port rhénan
- Mesures compensatoires de reboisements sur les sites Natura 2000 suite à des défrichements pour l'installation d'entreprises sur la zone industrielle BNHG

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE TERRITORIALISEE, CREATRICE D'EMPLOI ET DE VALEUR AJOUTEE ET ACTEUR PARTENAIRE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DURABLE DU SIVOM DU PAYS DE BRISACH

- Faire de l'agriculture une activité viable économiquement, créatrice d'emploi et de valeur ajoutée
    - Soutenir le travail en commun des agriculteurs et les économies d'échelle
    - Favoriser les échanges et débats entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire (municipalités, chasseurs, SIVOM…).
- Faire de l'agriculture une activité durable et intégrée, participant à l'attractivité et au développement du territoire
    - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie foncière, de gestion durable et de mise en valeur des espaces et ressources naturelles
    - Encourager la prise en compte par les agriculteurs des attentes et besoins des habitants et autres acteurs des communes (intégration paysagère des bâtiments agricoles, aménagements en faveur de la faune et de la flore…)
    - Encourager la prise en compte par les habitants et autres acteurs des communes des attentes et besoins des agriculteurs (communication sur l'agriculture et ses pratiques…)
- Anticiper les mutations à venir
    - Soutenir les projets de diversification : Valorisation et développement des productions existantes, développement des activités agrotouristiques, commercialisation des productions locales en circuit court
    - Soutenir une gestion et utilisation optimale des ressources naturelles (Eau, sols) en favorisant la biodiversité
    - Tirer parti des outils et dynamiques existantes sur le territoire ou à proximité

NEGOCIER LE POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE DANS LES GRANDS PROJETS D'AMENAGEMENT

- Projet de barrage agricole
- Aménagement de la ZIP BNHG
- Projet d'ouverture de la voie ferrée Colmar-Breisach aux voyageurs…

DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE ET LES LOISIRS EN LIEN AVEC LE POTENTIEL NATUREL ET LES INITIATIVES EXISTANTES

- Soutenir le développement des pôles touristiques structurants de l'Ile du Rhin et de Neuf-Brisach, cité Vauban
- Soutenir le développement et la mise en réseau des sites touristiques secondaires
- Développer les activités liées à l'eau à partir de l'existant : haltes nautiques, petit patrimoine lié à l'eau (moulins, écluses, ouvrages divers…), pôle touristique de l'Ile du Rhin, la base de loisirs de Geiswasser…
- Favoriser le développement d'un produit « chasse en Pays de Brisach »

PROMOUVOIR LE PATRIMOINE NATUREL AUPRES DES HABITANTS ET DES VISITEURS

La végétation « naturelle » ne subsiste plus que sur l'Ile du Rhin et dans les massifs forestiers riverains qui n'ont pas été défrichés et qui sont plus particulièrement situés en rive gauche du Grand Canal d'Alsace.

- Soutenir les projets de sentiers pédagogiques et de découverte et leur liaison aux sentiers existants, en particulier sur la bande rhénane et les forêts de la Hardt
- Mettre en valeur le petit patrimoine rural et assurer sa promotion par une inscription dans des itinéraires de découverte
- Mettre en valeur les arbres remarquables

Favoriser une découverte « positive » du territoire par le réseau cyclable

- Poursuivre les liaisons intra-territoriales du réseau actuel en veillant à une connexion avec le réseau allemand
  Un tel réseau pourrait devenir une alternative aux RD52 et RD468 pour le chapelet de villages de la bande rhénane, élargie à un secteur plus vaste encore si une piste transversale ouest-est était créée, ainsi qu'un pont sur le Rhin permettant d'aller en Allemagne. Déviation de Weckolsheim, importante pour tout le bassin de vie
- Envisager la desserte des secteurs à intérêt paysager, touristique, patrimonial (berges de l'Ill, sentiers de découverte, réceptifs touristiques et activités de loisirs…)
- Etudier les opportunités de connexion de la liaison principale Nord-Sud : liaison Ouest-Est, liaison avec la véloroute Nantes-Budapest…

FAVORISER LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RURAL

- Mettre en valeur du patrimoine existant : bornes, calvaires, anciens moulins, anciennes écluses, monuments commémoratifs…
- Créer des circuits de découverte, expositions, animations diverses autour de ce patrimoine (rallyes…)
- …

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE MOYENS DE TRANSPORTS ALTERNATIFS PERMETTANT DE REDUIRE LES NUISANCES ACTUELLES LIEES AUX TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

- Etudier la liaison des deux zones portuaires structurantes par le rail
- Développer les dessertes de transport en commun (bus interurbain)
- Favoriser la mobilité des jeunes et des personnes âgées
- Défendre les projets routiers et ferrés permettant de diminuer les nuisances constatées : Projet global du passage de la voie ferrée en Allemagne et d'une desserte routière sur le Rhin…

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ET L'UTILISATION DES ENERGIES ET MATERIAUX PROPRES

- Constructions HQE dans l'habitat et les zones d'activités
- Energies renouvelables…

DEFENDRE LES INTERETS DU TERRITOIRE DANS LES DISCUSSIONS EN COURS POUR L'AVENIR DU RHIN ET DES CANAUX

- Répartition des ressources en eau
- Répartition des débits entre le canal d'Alsace et le Rhin
- Gestion et maintenance des prises d'eau
- Création de zones humides, de zones inondables…
- Avenir du canal de la Hardt
- …

ASSURER UNE GESTION ADAPTEE DE CERTAINS CANAUX ET COURS D'EAU

- Développer l'usage loisir du canal du Rhône au Rhin (pêche, VTT, sentiers de découverte…)
- Maintenir, voire développer la biodiversité du canal du Rhône au Rhin par des coupes d'éclaircissement, des plantations et l'aménagement de zones humides
- Aménager de manière écologique le canal de la Hardt en tentant de répondre à des enjeux de diverse nature : agricole (irrigation), loisirs et environnemental (maintien en eau de canaux, rivières et étangs)…
- Poursuivre l'aménagement des berges et milieux humides liés aux cours d'eau phréatiques : Giessen, Muhlbach, Tierlachgraben…
- …